



**RAPPORT RESULTATS 2017**

**PROGRAMME D'APPUI A LA  
REALISATION D'ETUDES ET  
D'EXPERTISES (PAREX)**

**BDI 12 076 11**

# 1 Aperçu de l'intervention

## 1.1 Fiche d'intervention

<b>Intitulé de l'intervention</b>	PROGRAMME D'APPUI A LA REALISATION D'ETUDES ET D'EXPERTISES
<b>Code de l'intervention</b>	BDI 12 076 11
<b>Localisation</b>	Territoire national
<b>Budget total</b>	4.496.758 €
<b>Institution partenaire</b>	Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale
<b>Date de début de la Convention spécifique</b>	08 mai 2014
<b>Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture</b>	17 juillet 2014
<b>Date prévue de fin d'exécution</b>	Indéterminée
<b>Date de fin de la Convention spécifique</b>	Indéterminée
<b>Impact<sup>1</sup></b>	Capacités des institutions publiques des secteurs de concentration de la coopération belge sont renforcées*
<b>Année couverte par le rapport</b>	2017

\*Intervention sans DTF et ni cadre logique

---

<sup>1</sup> L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

## 1.2 Exécution budgétaire

Budget	Dépenses jusque fin 2016	Dépenses 2017	Balance fin 2017	Taux de déboursement à la fin de l'année 2017
4.496.758 €	1.784.132,40 €	55.117,33 €*	2.657.508,27 €	41%

\*Les dépenses 2017 correspondent principalement au règlement des 2 dernières factures du prestataire "Institutions & Développement" qui a exécuté le marché de services pour l'accompagnement perlé et le renforcement des capacités d'exécution et de gestion du Fonds Commun de l'Education au Burundi jusqu'en fin décembre 2016.

## 1.3 Auto - évaluation de la performance

L'objectif du programme selon la CS était de ***"renforcer les capacités des institutions publiques du Burundi en appui principalement aux secteurs et thèmes de concentration de la Coopération belge au Développement tels que définis d'un commun accord dans le Programme indicatif de coopération (PIC) ou en appui à la mise en oeuvre des déclarations internationales sur l'efficacité de l'aide au développement"***.

Un Comité de Pilotage restreint instauré par la CS était composé comme suit:

- Le représentant du Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale, Président,
- Le Ministre Conseiller ou l'Attaché de Coopération auprès de l'Ambassade de Belgique,
- Le Représentant Résident de la CTB (devenu Enabel).

Suite à l'éclatement de la crise politico-sécuritaire dès avril 2015, la partie belge a décidé de réévaluer les programmes en cours au Burundi pour favoriser les activités immédiatement bénéfiques à la population en adoptant une attitude prudentielle au sujet de toutes les interventions.

Le PAREX étant une intervention d'appui institutionnel par excellence, il a été décidé de geler toute nouvelle requête émanant d'une institution publique burundaise. C'est ainsi qu'une expertise de haut niveau pour renforcer les capacités de la Direction de la Politique fiscale du Ministère des Finances qui avait été approuvée par l'Ambassade belge et le Comité de Pilotage en mars 2015 a été immédiatement bloquée.

Les expertises qui étaient en cours, positionnées à des niveaux techniques, se sont poursuivies. La dernière expertise pour le renforcement des capacités d'exécution et de gestion du Fonds Commun de l'Education au Burundi a été clôturée fin décembre 2016.


Au cours de l'année 2017, l'Ambassade de Belgique a été approchée par la représentation de la Banque Mondiale au Burundi pour une éventuelle contribution financière ( $\pm$  50.000 \$ US) à une étude de type "Public Expenditure Tracking Survey (PET)" sur le secteur de l'éducation qui est un secteur de concentration de la coopération belge.

Il a été envisagé que cette contribution puisse provenir du PAREX. Quoiqu'une certaine opportunité politique était à saisir en contribuant à cette étude, la faisabilité technique de la requête a été problématique. En effet la CS prévoit qu'une requête sollicitant le PAREX doit être introduite par une institution publique burundaise via le Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération.

Or depuis, la suspension des appuis institutionnels et des comités de pilotage (SMCL), il n'y a pas encore eu de nouvelle modalité ad hoc pour le circuit d'introduction des requêtes. Finalement l'intention de la Banque Mondiale n'a pas été concrétisée.

## 1.4 Conclusions

- Un reliquat du PAREX est encore disponible et mobilisable à tout moment, moyennant une modalité adhoc, qui devrait être trouvée en concertation entre Enabel et l'Ambassade de Belgique pour l'introduction et le traitement des requêtes.
- Le PAREX a l'avantage d'être géré entièrement en régie en conformité avec la CS, il n'y a pas de susceptibilité de la part de la partie burundaise par rapport au passage de la cogestion à la régie comme cela s'est passé pour d'autres interventions.
- Le fonds PAREX est flexible et pourrait être une opportunité pour les interventions sectorielles de réaliser des études et/ou expertises techniques de courte durée ne nécessitant pas l'intervention des services centraux des ministères.
- Comme il n'y a pas eu d'étude/expertise en exécution au cours de 2017, les autres chapitres du format de rapport annuel (monitoring, performance de l'output etc...) sont sans objet pour l'année sous revue.

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution ENABEL
N/A	 Jean KARONKANO

## 1.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month) of BDI1207611							
Project Title : <b>Fonds d'études et d'expertises</b>							
Budget Version: <b>E01</b> Year to month : 31/01/2018							
Currency : DGD							
YtM : <b>Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing</b>							
Status	Fin Mode	Amount	Start to 2017	Expenses 2018	Total	Balance	% Exec
<b>A</b>	<b>FONDS NON ALLOUÉS</b>	1.727.880,00	0,00	0,00	0,00	1.727.880,00	0%
	01 Fonds non alloués	1.727.880,00	0,00	0,00	0,00	1.727.880,00	0%
	01 Fonds non alloués	1.727.880,00	0,00	0,00	0,00	1.727.880,00	0%
	REGIE						
<b>B</b>	<b>ETUDES/EXPERTISES</b>	2.693.878,00	1.771.819,82	0,00	1.771.819,82	922.058,18	66%
	01 Expertise en appui à la Cellule de réforme des Finances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??
	01 Expertise	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??
	REGIE						
	02 Expertises perlees Budget d'affectation speciale (BAS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??
	01 Expertise	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??
	REGIE						
	03 Expertise Programme National de Réforme de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??
	01 Expertise	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??
	REGIE						
	04 Expertises Appui au transfert de compétences de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??
	01 Etudes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??
	REGIE						
	05 Etudes sur les options stratégiques concernant le	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??
	01 Etudes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??
	REGIE						
	06 Réalisation d'un schéma directeur de l'électrification au	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??
	01 Etudes et consultations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??
	REGIE						
	07 Numérisation carte géologique du Burundi	365.858,00	302.661,16	0,00	302.661,16	63.196,84	83%
	01 Expertise et appui logistique	365.858,00	302.661,16	0,00	302.661,16	63.196,84	83%
	REGIE						
	08 Appui à l'ARMP	75.084,00	0,00	0,00	0,00	75.084,00	0%
	01 Expertise et appui logistique	75.084,00	0,00	0,00	0,00	75.084,00	0%
	REGIE						
	09 Expertise appui à la CNCA	401.612,00	286.458,10	0,00	286.458,10	115.153,90	71%
	01 Expertise et appui logistique	401.612,00	286.458,10	0,00	286.458,10	115.153,90	71%
	REGIE						
	COGEST	4.496.758,00	1.839.249,73	0,00	1.839.249,73	2.657.508,27	41%
	TOTAL	4.496.758,00	1.839.249,73	0,00	1.839.249,73	2.657.508,27	41%



Budget vs Actuals (Year to Month) of BDI1207611 Printed on woensdag 14 maart 2018

page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month) of BDI1207611							
Project Title : <b>Fonds d'études et d'expertises</b>							
Budget Version: <b>E01</b> Year to month : 31/01/2018							
Currency : DGD							
YtM : <b>Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing</b>							
Status	Fin Mode	Amount	Start to 2017	Expenses 2018	Total	Balance	% Exec
	10 Expertise marché public FCE II	320.892,00	260.077,41	0,00	260.077,41	60.814,59	81%
	01 Expertise et appui logistique	320.892,00	260.077,41	0,00	260.077,41	60.814,59	81%
	REGIE						
	11 Renforcement capacité d'exécution et de gestion du FCE	463.849,00	432.912,36	0,00	432.912,36	30.936,64	93%
	01 Expertise perleée	463.849,00	432.912,36	0,00	432.912,36	30.936,64	93%
	REGIE						
	12 Expertise Perleée Ministère de la Fonction Publique	229.668,00	101.395,10	0,00	101.395,10	128.272,90	44%
	01 Expertise perleée	229.668,00	101.395,10	0,00	101.395,10	128.272,90	44%
	REGIE						
	13 Renforcement capacité gestion MP FCE II	416.915,00	387.840,61	0,00	387.840,61	29.074,39	93%
	01 Expertise et appui logistique	416.915,00	387.840,61	0,00	387.840,61	29.074,39	93%
	REGIE						
	14 Expertises Appui à la Direction de la Politique Fiscale au	420.000,00	475,08	0,00	475,08	419.524,92	0%
	01 Expertise et appui logistique	420.000,00	475,08	0,00	475,08	419.524,92	0%
	REGIE						
	<b>MOYENS GÉNÉRAUX</b>	<b>75.000,00</b>	<b>67.429,91</b>	<b>0,00</b>	<b>67.429,91</b>	<b>7.570,09</b>	<b>90%</b>
	01 UAGP	75.000,00	65.164,50	0,00	65.164,50	9.835,50	87%
	01 UAGP	75.000,00	65.164,50	0,00	65.164,50	9.835,50	87%
	REGIE						
	02 TVA à récupérer	0,00	2.252,95	0,00	2.252,95	-2.252,95	??
	01 TVA à récupérer	0,00	2.252,95	0,00	2.252,95	-2.252,95	??
	REGIE						
	99 Conversion rate adjustment	0,00	12,46	0,00	12,46	-12,46	??
	90 Conversion rate adjustment	0,00	12,46	0,00	12,46	-12,46	??
	REGIE						
	COGEST	4.496.758,00	1.839.249,73	0,00	1.839.249,73	2.657.508,27	41%
	TOTAL	4.496.758,00	1.839.249,73	0,00	1.839.249,73	2.657.508,27	41%



Budget vs Actuals (Year to Month) of BDI1207611 Printed on woensdag 14 maart 2018

page: 2